



# Licence Économie et gestion

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037864

**HAL Id: hceres-02037864**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037864>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Economie-Gestion

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence d'*Économie-Gestion* de l'UFR de Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPG), de l'Université de Franche-Comté, apporte à ses titulaires une formation généraliste dans le domaine des sciences économiques et de gestion, qui passe par une maîtrise des techniques quantitatives, économiques et une connaissance des différents champs (juridique, social) dans lesquels s'insère l'activité économique. La formation développe aussi des compétences additionnelles en informatique (avec certification informatique et internet (C2i)) et en langue anglaise.

La licence comporte deux parcours en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) : un parcours *Général* et un parcours *Prépa ENS Cachan* qui assure une préparation au concours de l'École normale supérieure - ENS Cachan pour lequel un partenariat a été établi avec le lycée Louis Pergaud de Besançon. Cette organisation aboutit en troisième année de licence (L3) à l'existence de deux parcours ; un parcours *Général* et un parcours *Excellence*. Cette organisation permet aussi d'accueillir en L3 une proportion importante d'étudiants issus d'autres formations (Institut universitaire de technologie (IUT), Classes préparatoires). La licence conduit ses titulaires à un large choix de masters en économie et en gestion à l'UFR SJEPG ou dans d'autres composantes et institutions d'enseignement supérieur. Les étudiants gardent aussi la possibilité de s'orienter en cours de cursus vers des licences professionnelles locales ou d'accéder au marché du travail.

La mention accueille des effectifs fluctuants de 2010 à 2015, entre 167 et 205 étudiants en première année, entre 123 et 136 en deuxième année et entre 89 et 113 en troisième année. Ces étudiants sont issus en majorité de la région Franche-Comté.

## Synthèse de l'évaluation

La licence est pilotée de manière active sans pour autant que soit installée une « véritable culture du pilotage fin ». La connaissance des publics entrants est toutefois satisfaisante. Un processus annuel d'évaluation des formations est à l'œuvre, de manière dématérialisée. Ses résultats sont analysés et pris en compte *a minima*, notamment lors d'un conseil de perfectionnement qui se tient une fois par an en présence des représentants étudiants, des représentants du monde socio-professionnel, de représentants d'entreprises et des enseignants. Quelques initiatives ont été développées comme l'implication des délégués étudiants, la soirée des masters (orientation post-licence). Mais certaines thématiques semblent par ailleurs relativement délaissées comme les dispositifs d'aide à la réussite. L'organisation générale du soutien administratif et pédagogique pourrait expliquer cette approche parfois au coup par coup du pilotage de la mention (un unique responsable associé à un directeur des études pour l'ensemble de la licence).

L'équipe pédagogique est large et stable, elle rassemble plus d'une trentaine de personnes : économistes, gestionnaires mais aussi juristes et linguistes. Le projet pédagogique proposé par la mention de licence *Économie-Gestion* est à la fois très classique et ambitieux. Il offre ainsi des enseignements répondant aux attendus habituels du référentiel d'économie et de gestion, permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales relatives à ces deux disciplines. Il inclut également les matières liées aux compétences transversales (anglais, informatique, travaux personnels étudiants, préparation aux certifications) et à leur orientation et leur insertion professionnelle (stage facultatif). Néanmoins, l'agencement et l'articulation des enseignements sur les trois années de la licence ne semblent pas de nature à offrir une réelle progressivité pour l'étudiant. En effet, certains enseignements spécialisés (« Théorie des jeux », « Gestion des ressources humaines (GRH) » etc.) sont dispensés au début du cycle licence (première année) alors que l'enseignement de certains prérequis n'est pas achevé (cours de micro-économie ou encore d'introduction générale à la gestion). En outre, les fortes redondances constatées entre les matières peuvent nuire à l'ensemble (« Analyse économique, monétaire, politique économique », « GRH », « Marketing » etc.).

Ce projet pédagogique facilite l'acquisition des connaissances en offrant un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés (les travaux dirigés (TD) représentent un peu plus de 70 % des enseignements au cours des deux premiers semestres, 70 % au semestres 3 et 4 et un peu plus de 30 % en troisième année et en s'appuyant sur un contrôle continu. En revanche, les enseignements « outils » proposent aux étudiants un choix relativement limité de matières proches de la discipline, comme l'informatique, les mathématiques ou l'anglais. Par ailleurs, cette licence s'adresse également à des étudiants désireux de s'impliquer davantage encore dans leurs études puisqu'elle propose un parcours *Classe préparatoire* (en convention de partenariat avec le Lycée Pergaud), destiné à venir répondre aux besoins de ces étudiants, ainsi qu'un parcours *Excellence* (optionnel et en supplément), tous deux réservés aux meilleurs étudiants, ceux-ci se voyant offrir cette opportunité à l'issue de leurs premiers résultats. Toutefois, on peut regretter que le dossier ne fournisse que trop peu d'éléments d'information sur ces deux parcours (notamment à propos des aménagements envisagés, des modalités de sélection des étudiants pouvant accéder à ces parcours). L'impact de ce parcours d'excellence sur les poursuites d'études envisagées et sur les taux d'accès aux différents masters devrait faire l'objet d'une évaluation et d'une explicitation, d'autant plus, que ce parcours poursuit des objectifs disparates. En effet, le parcours *Excellence économie* a une perspective recherche assumée alors que le parcours *Excellence gestion* insiste sur l'objectif de professionnalisation. Dès lors, les attendus peuvent apparaître insuffisamment explicités ce qui pose la question de la lisibilité du parcours pour les étudiants. Enfin, le taux d'abandon de ce parcours est assez élevé (un tiers d'abandons en 2014-2015).

Une étroite collaboration avec l'IUT permet aux étudiants de licence des réorientations dès la fin du premier semestre vers le DUT (diplôme universitaire de technologie). En deuxième année, la mobilité sortante s'explique essentiellement par les étudiants du parcours *Classe préparatoire* qui obtiennent à l'issue de leur concours des places dans d'autres établissements d'enseignements supérieurs. Enfin, traditionnellement, la formation parvenait à attirer des étudiants issus des filières BTS, DUT et autres classes préparatoires en L3 mais ces flux entrants tendent à diminuer (-42 % entre 2010 et 2015).

En outre, la poursuite d'études en master est l'option privilégiée par les étudiants (dans près de 85 % des cas), ce qui n'est pas étonnant compte tenu du caractère généraliste de la licence. Les masters accessibles aux étudiants de la licence *Économie-Gestion* sont nombreux puisqu'il peut s'agir de masters d'économie, de gestion ou au carrefour entre les deux. Plusieurs dispositifs permettent aux étudiants d'éclairer leur choix : présentation des masters, stage, projet personnel professionnel, etc. Ainsi, conformément à la vocation d'une licence généraliste, le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la licence est faible (moins de cinq étudiants par an). Il est toutefois regrettable qu'aucune information suffisamment précise ne soit fournie quant aux emplois occupés par les rares étudiants s'insérant à l'issue de la licence, ni sur le devenir des étudiants ne validant pas leur licence.

Cette licence présente indéniablement un certain nombre d'atouts. Ainsi, le conseil de perfectionnement et les procédures d'évaluation constituent un véritable appui à une réflexion sur la licence. Cependant, ces dispositifs débouchent essentiellement sur l'identification et la remise en cause de dysfonctionnements éventuels mineurs (comptes rendus du conseil de perfectionnement). Il conviendrait d'en retirer une analyse sur le fond prenant en compte la dimension stratégique de la licence dans l'offre de formation de l'UFR. L'autre atout de cette licence repose sur les passerelles offertes aux étudiants entre les parcours licence et avec les formations (BTS, DUT, Classe Préparatoires etc.) extérieures de l'UFR. Cependant cette formation présente également certains éléments de fragilité. Ainsi, l'architecture générale des enseignements n'offre pas de réelle progressivité (entre les disciplines et les années de licence), compte tenu de nombreuses redondances et manque de clarification (parcours *Excellence*). De même, le fait que l'augmentation des effectifs en L1 s'accompagne sur la même période d'une déperdition forte des étudiants en L3 interroge.

La plupart des recommandations concernent à la fois l'encadrement et le cœur de la formation. Le soutien au pilotage devrait être renforcé, afin de se donner les moyens « d'un pilotage fin » du cycle licence. Dans le même sens, la direction de la licence (L1, L2, L3) assurée par un unique responsable assisté de son directeur des études pourrait être étoffée. La charge du responsable apparaît conséquente au regard des effectifs cumulés étudiants (400 étudiants) et des multiples problématiques propres à chaque année du cycle licence. Il conviendrait de redéfinir l'organisation de la responsabilité licence et proposer un responsable par année afin de répartir cette responsabilité et d'assurer un suivi, au plus près des étudiants. En outre, cette formation aurait intérêt à rationaliser et à structurer l'offre de formation de telle manière que les enseignements ne soient pas redondants et à assurer une réelle progressivité sur l'ensemble du cycle licence. Les attendus et les objectifs des deux parcours *Excellence* devraient être précisés et les résultats obtenus (cohorte étudiants) être analysés. Enfin, il serait souhaitable que les dispositifs d'aide à la réussite puissent être renforcés.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence comporte deux parcours en L1 et L2 ; un parcours <i>Général</i> et un parcours <i>Prépa ENS Cachan</i>. La L3 comporte, elle, deux parcours : un parcours <i>Général</i> et un parcours dit d'<i>Excellence</i>. Cette licence a fait le choix de proposer un cursus combinant à la fois l'économie et la gestion.</p> <p>L'architecture générale de la formation est lisible et apparaît claire. Cependant, dans le détail, il apparaît que l'agencement des matières et leur séquençement posent question. L'articulation des enseignements sur les trois années de la licence ne semble pas de nature à offrir une réelle progressivité pour l'étudiant. Ainsi les étudiants sont initiés dès le départ à des cours très spécialisés: un cours d'introduction à la théorie des jeux débute dès le semestre 2 (S2) alors même que les enseignements de base en micro-économie ne sont pas achevés. De même, le cours de « GRH » présent au semestre 1 est prodigué alors que les enseignements de base en gestion ne sont pas terminés. Enfin, parmi les redondances répertoriées, la discipline « Analyse économique, monétaire, politique économique », présente en semestre 1 (S1), S2, semestre 3 (S3) et semestre 4 (S4) est rattachée à trois UE très différentes : « Culture générale », « Macroéconomie », « Finance ». Les cours de « GRH » ou « Marketing » présents respectivement en S1 et S2 se retrouvent au semestre 6 (S6). En comptabilité, trois cours très proches sont proposés « Introduction à la compta financière » au S2, « Comptabilité financière » au S4, « Comptabilité des sociétés » présent au S5, ce qui pose la question de la nécessaire articulation entre ces enseignements.</p> <p>La finalité du parcours <i>Excellence</i> en L3 interroge. De manière optionnelle et en complément à sa formation de base (L3), l'étudiant peut choisir entre un parcours <i>Excellence économie</i> (69 heures) ou un parcours <i>Excellence gestion</i> (68 heures). Les objectifs poursuivis par chacun des deux parcours diffèrent : renforcement des enseignements de professionnalisation en gestion (essentiellement en « Gestion financière approfondie », « Management international des Affaires », « Droit fiscal des sociétés », « Droit du travail »), ou bien, effort porté sur la recherche pour la partie économie (« <i>Economics in the media</i> », « Economie expérimentale », « Initiation à la recherche en économie »). La lisibilité de l'ensemble est difficile à appréhender. En outre, cette orientation recherche paraît déséquilibrée dans la mesure où elle concerne uniquement la partie économie. Il n'existe pas d'offre analogue en gestion. Ce parcours souffre également d'un taux d'abandon significatif (un tiers d'abandons en 2014-2015).</p> <p>Des débouchés variés (emplois de collaborateur susceptibles d'évoluer vers des emplois de cadres intermédiaires) sont accessibles dans différents domaines (analyse économique, traitement statistique de l'information économique, fonctionnement de l'exploitation, de la gestion des tâches administratives, etc.) et présentés aux étudiants en licence.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence trouve naturellement sa place dans son environnement local. En effet, la licence d'économie-gestion participe à l'accueil en L1, L2, L3 de flux d'étudiants provenant des différents lycées de la région.</p> <p>Une relation forte est nouée avec le DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'Université et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des lycées de l'académie. Cette proximité se manifeste par l'accueil d'étudiants issus du DUT GEA en L3 (ou parfois en L2) ou encore par l'accueil d'étudiants provenant de classe CPGE (en L1, L2 et L3) avec lesquelles des conventions ont été signées.</p> <p>Enfin, cette licence tend à proposer un parcours licence intégralement fondé sur la double compétence Économie-Gestion (de la L1 à la L3). L'objectif affiché par l'Université est que chaque étudiant de L3 puisse prétendre à l'entrée dans tout master d'économie ou de gestion. Ce choix affirmé lui permet de se distinguer d'offres comparables dans la région et notamment de l'Université de Bourgogne qui en licence 3 sépare le parcours entre une mention <i>Économie</i> et une mention <i>Gestion</i>.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le fait qu'une majorité du personnel enseignant de la licence Économie-Gestion soit des enseignants-chercheurs est un gage de lien avec la recherche. Par ailleurs, le cœur de compétences des enseignants-chercheurs correspond aux enseignements. Ainsi, l'équipe pédagogique est, pour l'ensemble des trois années, composée de 33 enseignants en poste - six professeurs d'université, 14 maîtres de conférences (MCF - toutes disciplines confondues), quatre professeurs agrégés (PRAG) et cinq professeurs certifiés (PRCE), quatre attachés temporaires d'enseignement et de recherche ou doctorants. Elle est suffisamment étoffée pour assurer le bon fonctionnement de la formation (taux d'encadrement : un enseignant pour 13 étudiants), pourtant, le nombre de vacataires est relativement élevé (une vingtaine).</p> <p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. En effet, bien que les enseignants-chercheurs économistes et gestionnaires restent majoritaires, des enseignants chercheurs d'autres disciplines (mathématiques, informatique, anglais etc.) interviennent également. En ce sens, le diplôme de licence est un diplôme généraliste en Économie-Gestion qui répond correctement aux exigences du référentiel licence.</p> <p>Le nombre de professionnels impliqués dans la formation pourrait, <i>a priori</i>, sembler favorable à l'objectif de professionnalisation. Cependant, un examen attentif des métiers d'origine de ces personnels indique qu'ils viennent du rectorat (sept enseignants) ou d'organismes de formation (cinq enseignants). En outre, pour les professionnels clairement identifiés, on ne sait pas, sauf exception, si le cœur de leur activité professionnelle correspond aux enseignements.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la formation ainsi que par un directeur des études qui couvrent à eux deux, le pilotage des trois années licence (L1, L2, L3). Les parcours d'excellence semblent également relever du champ du responsable de formation. La charge du responsable apparaît conséquente au regard des effectifs cumulés étudiants (un peu moins de 400 étudiants, hors parcours <i>Classes Préparatoires CPGE</i>). Il conviendrait, peut-être, de redéfinir cette organisation et de proposer un responsable par année licence afin de répartir cette charge et d'assurer un suivi, au plus près des étudiants.</p> <p>Le parcours <i>Classes Préparatoires CPGE</i>, lui est piloté par le correspondant du lycée partenaire, enseignant du second degré.</p> <p>Une évaluation, clairement formalisée du diplôme et/ou des enseignements a été effectuée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif moyen sur la période 2010-2015 est de 171 étudiants en L1, 118 en L2 et 94 en L3. Bien que, sur la même période, les effectifs augmentent en L1 (+22,75 %), on constate une forte chute des effectifs en L2 (-9,56 %) et L3 (-21,24 %). Cette désaffection importante s'explique en partie par les étudiants du parcours de Cachan qui quittent la licence en fin de deuxième année. Elle s'explique également en L3, en partie, par la baisse du nombre d'inscrits pédagogiques (de 52 à 30 étudiants) venant d'une autre formation extérieure à l'UFR (IUT, BTS etc.) et souhaitant entrer dans cette L3. Cependant, la licence accueille encore environ un tiers de nouveaux arrivants en L3, dont beaucoup de l'IUT GEA de l'Université. La licence semble donc moins attirer les étudiants extérieurs en L3.</p> <p>Le taux de réussite moyen de 2010 à 2014 est de 63 % en L1, de 68 % en L2 et de 79 % en L3. Ces résultats corrects calculés par rapport aux présents (et non aux inscrits) sont toutefois à considérer avec prudence dans la mesure où la réussite comprend à la fois l'obtention d'une année licence mais également tous les étudiants en situation de réussite partielle (vraisemblablement ceux qui ont validé certaines UE). L'absence de tableau complet relatif à la réussite ne permet pas d'obtenir les précisions suffisantes (même si le dossier mentionne quelques taux approximatifs.) Il est seulement mentionné dans le dossier des taux de réussite sans indication ni de l'année, ni de la nature de la réussite (partielle ou complète).</p> <p>La majorité des diplômés poursuivent leurs études (95 %), le plus souvent en masters (90 %). Une part importante des étudiants restent au sein de la faculté (56 %).</p> <p>L'insertion professionnelle au sortir de la L3 n'est pas étudiée, seul est mentionné le nombre d'étudiants (quatre à cinq cas par an) entrant dans la vie professionnelle.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le fait qu'une majorité du personnel enseignant de la licence Économie-Gestion soit des enseignants-chercheurs (14 MCF et de six professeurs - PR) est un gage de lien avec la recherche.</p> <p>Les relations avec la recherche restent cependant assez ténues même si l'on peut noter à chaque étage du parcours licence une démarche en ce sens.</p> <p>Ainsi, en L1, les étudiants bénéficient d'une visite obligatoire de la bibliothèque universitaire (BU) avec la découverte des principales sources d'information (site BU, catalogue, services).</p> <p>En L2, les étudiants participent à deux actions : une conférence annuelle permettant de rencontrer un chercheur en économie et un travail de recherche documentaire dans les ressources en ligne proposées par l'Université.</p> <p>En L3, le choix est possible entre un mémoire recherche et professionnel. Le parcours <i>Excellence</i> propose de plus des enseignements en lien direct avec la recherche (« Initiation à la recherche » et « Économie expérimentale »).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Si la formation semble en phase avec le dynamisme économique de la région et peut trouver dans les entreprises locales un débouché à ses diplômés tout en affinant la qualification des cadres locaux, les données en matière de suivi des diplômés sont insuffisantes pour permettre de confirmer ce point de vue (quatre ou cinq cas seulement par an). Les étudiants sont susceptibles d'occuper des emplois de collaborateurs dans des entreprises de toutes tailles et dans tous secteurs et d'évoluer vers des emplois de cadres intermédiaires, spécialistes de l'analyse économique, du traitement statistique de l'information économique, du fonctionnement de l'exploitation, de la gestion des tâches administratives.</p> <p>L'effort opéré sur la professionnalisation apparaît comme peu marqué. L'objectif premier fixé par cette licence est de permettre aux étudiants d'accéder à un master ou une licence professionnelle.</p> <p>Les parcours sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.</p> <p>En termes d'enseignement, la licence fait aussi appel à quelques professionnels pour assurer certains modules (Trésor Public, Conseil général, Crédit Agricole, etc.), même si, le nombre d'intervenants issus du monde socioéconomique apparaît, en fait, très faible. En outre, aucun dispositif formel permettant de prendre en compte les attentes des professionnels n'apparaît. Il serait souhaitable de les impliquer davantage dans les conseils de perfectionnement.</p> <p>Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des diplômes sont lisibles et décrivent correctement la formation (parcours identifiés, disciplines mentionnées). Les compétences obtenues à l'issue de la formation sont également correctement énumérées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En cohérence avec le caractère généraliste de la licence Économie-Gestion la place des projets et des stages apparaît relativement restreinte. Les étudiants peuvent profiter successivement : de projets tuteurés (projet associatif par exemple) en L2, d'une possibilité de stage ou de mémoire au choix (environ deux tiers des étudiants choisissent le stage) en L3 accompagné d'un module de réflexion sur le projet professionnel.</p> <p>Le projet tuteuré de L2, conduit en groupe de quatre à six étudiants en autonomie, consiste à réaliser une mission sur l'année entière. Il offre aux étudiants une première approche professionnelle de la formation. Cependant, ce projet tuteuré ne n'inscrit pas dans une démarche plus large d'identification des compétences acquises par l'étudiant. Il est sanctionné par trois ECTS (à rapporter aux 30 ECTS du semestre 4) ce qui lui confère une certaine importance dans les enseignements.</p> <p>Le stage de L3 à la discrétion des étudiants (choix optionnel entre le mémoire ou le stage), constitué de quatre semaines de découverte en entreprise, est sanctionné par deux ECTS (à rapporter aux 30 ECTS du semestre 6). L'encadrement est assuré par un enseignant de l'équipe et le stage est sanctionné par un rapport. Les étudiants peuvent s'appuyer sur</p>



	<p>un service Orientation Stage Emploi, basé à la maison des étudiants, dédié à l'accompagnement à la recherche de stage ou un emploi.</p> <p>Une réflexion plus approfondie sur les acquis d'apprentissage (stages, projets tuteurés) et sur la grille d'évaluation de ces expériences serait toutefois souhaitable.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Bien que le nombre de partenariats et de conventions avec des universités étrangères (Erasmus : 6 universités, <i>International Student Exchange programs</i> (programme ISEP) : réseau de 300 établissements aux Etats-Unis ainsi que dans 41 pays, conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Association internationale des universités (AIU)) apparaisse conséquent, la mobilité sortante est limitée, une douzaine d'étudiants en moyenne par an, comparée à l'effectif de la licence. La mobilité entrante est supérieure. Elle se traduit par l'accueil d'étudiants en L1, L2, L3 (une vingtaine d'étudiants hors Union Européenne).</p> <p>L'anglais est l'un des points forts de la formation. L'enseignement de l'anglais est bien présent au sein de cette licence puisqu'il est dispensé tout au long des six semestres du cycle licence à raison de 15H à 18H de TD par semestre. L'enseignement alterne entre compréhension et pratique de l'écrit sur les semestres impairs (1, 3 et 5) et compréhension et pratique orales sur les semestres pairs (2, 4 et 6). La plupart des étudiants atteignent ou dépassent le niveau B2 à l'issue de la licence.</p> <p>D'autres dispositifs pédagogiques contribuent à développer la place de l'anglais : la formation favorise l'usage de documents supports en anglais dans certains cours de la formation voire à des cours dispensés en anglais au sein du parcours <i>Excellence</i> ». Enfin, les étudiants sont incités en L3 à recourir au laboratoire d'auto-formation afin de préparer des certifications en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les dispositifs d'aide à l'insertion en licence et à l'orientation existent. Cependant, ils apparaissent peu nombreux. Ils se traduisent par une information aux étudiants sur les compétences requises en licence (réunions d'information dans les lycées, journées portes ouvertes), par une adaptation de la formation pour les étudiants dans des situations particulières (dispenses d'assiduité) et enfin une information sur l'orientation post-licence (soirée des masters).</p> <p>Les réunions d'informations, le « régime spécial d'études » (dispense d'assiduité/dispense de contrôle continu) et les réunions d'information orientation sont présentés comme les éléments du dispositif d'aide à la réussite. On serait plutôt tenté de parler de conditions favorables à la réussite des étudiants.</p> <p>La licence Économie-Gestion propose de nombreuses passerelles et offre de nombreuses opportunités pour entrer ou sortir aux différents étages du cycle licence. Les passerelles entre différents parcours de formation extérieures ou à l'intérieur de l'UFR sont bien définies.</p> <p>En L1 et L2, les étudiants peuvent entre les deux parcours (parcours <i>Général</i> et parcours <i>Prépa ENS Cachan</i>) changer jusqu'en début de L2, sous réserve d'acceptation des responsables des deux parcours.</p> <p>La réorientation à l'issue du premier semestre de L1 au sein de l'UFR et avec l'IUT GEA est autorisée. De même, l'intégration, en cours de cursus de licence, d'étudiants extérieurs à l'UFR issus de sections de technicien supérieur est correctement encadrée. En effet, ces étudiants sont acceptés via la procédure de validation des études supérieures (VES) et peuvent obtenir des dispenses sur certaines disciplines validées dans leur formation d'origine (validation d'enseignements équivalents déjà suivis au préalable). Les étudiants recourent à cette procédure. Des cours de remise à niveau obligatoires en L3 à destination des étudiants extérieurs sont dispensés en début d'année</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements s'appuient sur une variété d'outils numériques conférant une valeur ajoutée certaine aux cours proposés. Ainsi, certains enseignants recourent à des outils pédagogiques innovants (cartes heuristiques, <i>clouds</i>, <i>Prezi</i> etc.). Même si, l'outil <i>Moodle</i> est surtout utilisé en guise de lieu de dépôt de documents, d'autres usages différenciés renforcent l'intérêt de la plateforme. En effet, certains enseignants utilisent le forum pour interagir avec tous les étudiants tandis que d'autres proposent des exercices en lignes (mathématiques).</p>

	<p>L'UFR propose le C2i. L'enseignement informatique est présent chaque semestre en L1 et L2 et se base sur le référentiel du C2i. Les étudiants sont aussi formés à l'usage du tableur répondant ainsi correctement aux besoins d'une licence en économie-gestion. De plus, la recherche documentaire au sein de la documentation électronique de l'Université (Europresse, e-books (Cyberlibris), bases de données : kompass, CAIRN, sites institutionnels etc.) est encouragée.</p> <p>La direction de l'UFR organise des séances de présentation de nouvelles méthodes pédagogiques interactives mais rien n'est indiqué sur la réelle appropriation de ces méthodes en licence Économie-Gestion.</p> <p>La validation d'acquis de l'expérience est possible. Un étudiant ayant par exemple déjà exercé le métier de comptable peut se voir dispenser de différents modules de comptabilité. On compte environ une ou deux demandes par an. Le supplément au diplôme mis en place cette année par l'Université permet de valoriser les expériences acquises par ailleurs.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La validation de l'année, des UE et des disciplines suit les principes classiques de compensation, progression et capitalisation selon les règles en vigueur à l'Université. Le régime de contrôle retenu est le contrôle continu. En cas d'échec ou d'absence, une deuxième session est organisée en juin.</p> <p>L'usage des coefficients dans la maquette (ECTS) reflète bien les objectifs de la formation. En effet, l'octroi et la répartition des ECTS sont effectués au prorata du nombre d'heures de présentiel, du travail personnel et de la difficulté d'un enseignement. Il arrive parfois que des crédits élevés soient accordés à un enseignement en raison de son caractère crucial, même si le nombre d'heures présentes est plus réduit (comme l'anglais).</p> <p>Il est cependant très regrettable que les crédits ECTS correspondant au parcours <i>Excellence</i> en licence 3 sur les semestres 5 et 6 ne soient pas indiqués dans le tableau présentant les unités d'enseignement. Cette mention est également absente de la fiche RNCP.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas d'outil permettant de recenser les compétences acquises par les étudiants sur le cycle licence. Il est à noter, cependant, qu'un travail est actuellement mené avec le service Orientation Stage Emploi de l'université, pour identifier les compétences travaillées dans la licence (auditions d'enseignants menées à ce sujet).</p> <p>Le supplément au diplôme mis en place permet d'identifier correctement les enseignements suivis.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les informations fournies, succinctes, renvoient à l'enquête de l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle.</p> <p>Le service de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) effectue une enquête sur les sortants à 30 mois. L'UFR procède à un suivi à 12 mois des étudiants de L3 ayant validé leur diplôme et ne poursuivant pas à l'UFR. Le taux de réponse semble très élevé (90 % des étudiants).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement et les procédures d'évaluation sont correctement mis en œuvre. Ces dispositifs permettent d'accompagner et d'anticiper les évolutions de la formation.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et associe des représentants étudiants et des représentants du monde socio-professionnel. Les comptes rendus de ces conseils attestent de la qualité de la démarche. Ils constituent un véritable appui à une réflexion stratégique de la licence et à une remise en cause des dysfonctionnements éventuels. De plus, des réunions de l'équipe pédagogique sont organisées en cours et en fin d'année.</p> <p>Un système d'évaluation des enseignements est mis en place. Il renseigne efficacement sur les divers points de la formation. Les enquêtes existantes sont transmises à tous les enseignants mais ne font pas pour l'instant l'objet de discussions formelles.</p>

# Observations de l'établissement

## Observations

Intitulé de la formation : **Licence économie-gestion**

Les enseignements sont construits pour être progressifs au fil des trois années de la licence.  
Lors de la conception de la nouvelle maquette, les équipes pédagogiques seront incitées à bien retravailler la cohérence d'ensemble entre les enseignements, la lisibilité de la spécialisation progressive et des parcours d'excellence.  
Par ailleurs l'établissement impulse une dynamique forte pour professionnaliser toutes les licences, par des dispositifs ambitieux qui vont être renforcés lors de la mise en place du prochain contrat.

Je soussigné Jacques Bahi, Président de l'UFC, atteste avoir pris connaissance des remarques formulées par le responsable de la formation.

Fait à Besançon, le 27/06/2016



Le Président,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi